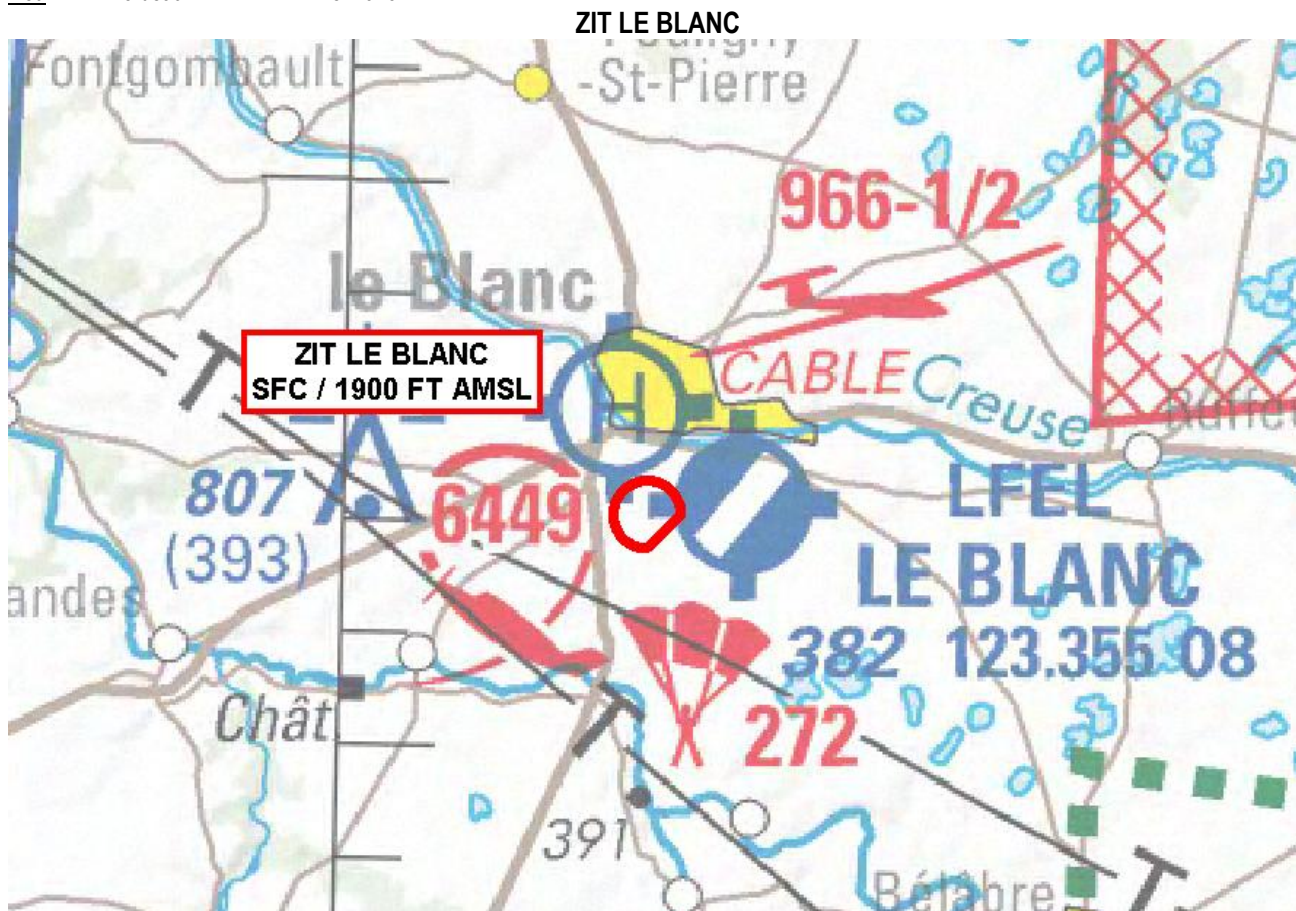


Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) LE BLANC

En vigueur : Du 02 janvier 2025 au 15 avril 2026

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB – AD : Le Blanc LFEL



ACTIVITÉ

Interdiction de survol d'installations spécifiques.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

H24

GESTIONNAIRE

COMSOPGN Le Blanc

STATUT

Zone interdite temporaire (ZIT) qui se substitue aux parties des espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM : pénétration interdite H24 à l'exception des aéronefs :

- assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone après coordination téléphonique avec le gestionnaire (Tél : 02 18 27 21 57),
- ayant obtenu une autorisation du gestionnaire avec un préavis minimum de 48 HR, ainsi que les éléments de pénétration de la zone.

SERVICES RENDUS

CAM/CAG : services d'information de vol et d'alerte rendus par POITIERS INFO.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**Limites latérales**

46°36'48" N - 001°03'55" E
arc horaire de 0.30 nm de rayon centré sur
46°37'06" N - 001°03'55" E
46°37'06" N - 001°04'21" E
46°36'48" N - 001°03'55" E

Limites verticales

SFC/ 1900ft AMSL

ORGANISME A CONTACTER

Compagnie de sécurité du COMSOPGN Le Blanc : cs.comsopgn@gendarmerie.interieur.gouv.fr